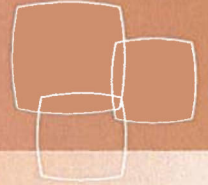


Le BC en bref



La revue du mois au Bureau de la concurrence

Les hyperliens vers des sites Web unilingues externes d'entités non assujetties à la [Loi sur les langues officielles](#) n'ont été fournis qu'à titre gracieux.

Septembre 2012

Nouvelles

Le Bureau de la concurrence coordonne une opération internationale de ratissage visant à repérer les fraudes en ligne ou par téléphonie mobile

OTTAWA, le 28 septembre 2012 — Ce mois-ci, le Bureau de la concurrence a coordonné l'opération de ratissage dans Internet réalisée conjointement par les membres du [Réseau international de contrôle et de protection des consommateurs](#) (anglais seulement) (RICPC). L'objectif était de repérer les publicités frauduleuses et trompeuses diffusées par l'intermédiaire d'Internet et de la téléphonie mobile, deux marchés qui connaissent une croissance rapide.

Cette année, l'opération de ratissage avait pour but de repérer les marchands qui ne communiquent pas adéquatement les modalités des transactions en ligne ou par téléphonie mobile, un comportement qui peut donner lieu à des situations où les consommateurs sont aux prises avec des frais récurrents, des frais d'utilisation et des modalités de contrat qu'ils n'avaient pas l'intention d'accepter. Des organismes de protection des consommateurs du monde entier ont participé à l'initiative dans le but d'accroître la confiance des consommateurs à l'égard des transactions en ligne en renforçant leur capacité de prendre des décisions d'achat éclairées. Les résultats de l'opération de ratissage du RICPC seront analysés, et des mesures d'application de la loi seront prises, au besoin.

Les consommateurs qui pensent être victimes de pratiques trompeuses en ligne ou par l'intermédiaire de la téléphonie mobile peuvent communiquer avec le [Bureau de la concurrence](#) au 1-800-348-5358 ou avec le [Centre antifraude du Canada](#) au 1-888-495-8501. Ils peuvent également déposer une plainte au centre international de traitement des plaintes du RICPC en allant au www.econsumer.gov.

> *Le BC en bref* est une publication électronique diffusée périodiquement auprès des médias et intervenants qui donne un aperçu de l'actualité récente touchant le Bureau.

> Le Bureau de la concurrence, en tant qu'organisme d'application de la loi indépendant, veille à ce que les entreprises et les consommateurs canadiens prospèrent dans un marché concurrentiel et innovateur.



[Centre des renseignements](#)



[Centre des médias du Bureau de la concurrence](#)



[Page d'accueil du Bureau de la concurrence](#)

ISSN 1923-2306
Volume 4, numéro 8

Nouvelles récentes

- **Le 26 septembre 2012**
[John Pecman devient commissaire de la concurrence par intérim](#)
 - **Le 20 septembre 2012**
[Le Bureau de la concurrence publie les lignes directrices sur l'abus de position dominante](#)
 - **Le 14 septembre 2012**
[Le Bureau de la concurrence poursuit Bell, Rogers et Telus pour indications trompeuses et réclame le remboursement des consommateurs ainsi que des sanctions de 31 millions de dollars](#)
 - **Le 11 septembre 2012**
[Accusations contre une entreprise d'élimination des déchets pour manquements à un consentement](#)
 - **Le 10 septembre 2012**
[Cause du Bureau de la concurrence contre la plus importante chambre immobilière du Canada : l'audience s'ouvre aujourd'hui](#)
- > Pour tout renseignement, veuillez joindre les [Relations avec les médias](#).